

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 19 juillet 2012 - 19H00

Présents : M. ESTIER Pascal, Mme LONCHAMBON Jacqueline, M. DUGOURD Serge, Mme REINICHE Jacqueline, Mr CHAPTARD Michel, Mr GIRARD Guillaume, Melle MAZIER Maryvonne, Mme ALVES Laurence, M. PHILIPPE Didier, M. GREGORIO Francisque, M. FRANCISCO Alvaro, Mme ROSSIGNOL Nicole, M. POUILLET Marcel, M. RAFALKO Thierry et Melle NANAI Fatima.

Excusés : Mme ARRIETA Marie-Claude (procuration à Mr DUGOURD Serge), Mme MEGE Isabelle arrivée à 20h00 (procuration à Mr GREGORIO Francisque), Mr BEDABOUR Lionel, Mr FOURNIER Benoit.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Pratique des Collectivités Territoriales, à l'élection d'une secrétaire prise dans le sein du Conseil Municipal. Mme Jacqueline LONCHAMBON, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Maire rappelle l'ordre du jour de la présente séance :

- SAGE : présentation par Cécile Fourmarier
- Personnel
- Travaux-Information
- EPF-SMAF : adhésion de communes
- SICTOM : positionnement du Conseil Municipal sur la reprise en régie du service de collecte des ordures ménagères
- Questions diverses

Consultation du projet de SAGE Sioule.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sioule, dont l'élaboration a démarré en janvier 2007 et qui a été adopté le 14 mars 2012 par la Commission Locale de l'Eau.

Personnel

- Le Conseil Municipal donne son accord pour la création à compter du 1^{er} août :
- d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe d'une durée hebdomadaire de 32 heures, suite à l'obtention du concours par un agent du secrétariat.
 - d'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet.

Il donne également son accord pour maintenir à 6H45 le nombre d'heures hebdomadaires de l'Assistant territorial d'enseignement artistique qui intervient aux écoles primaire et maternelle, à compter du 04 septembre 2012 jusqu'au 30 juin 2013.

Le sport sera enseigné, comme l'an passé, par un intervenant de GE SPORTS.

Travaux

Décharge de Fougères : les travaux avancent, le confinement en terre sera terminé en août, l'ensemencement fait début septembre. La fin de travaux est prévue pour octobre, sauf plantations.

Routes départementales : le Conseil Général effectuera les travaux sur la RD 19 du 20 au 22 août. Des bordures seront posées par la Commune rue du Pont du Bouchet, après le carrefour de la rue du Chauffier en direction du Pont du Bouchet. Les 16 et 17 août, le Conseil Général terminera la réfection de la voirie vers la Gare.

Maison de la Musique : le chantier débutera en septembre comme prévu.

Adhésion de communes à l'EPF-SMAF

Le Conseil Municipal est d'accord pour l'adhésion à l'EPF-SMAF de la Commune de EBREUIL (Département de l'Allier).

Droit de préemption urbain :

Le Conseil Municipal décide de ne pas user de son droit de préemption urbain suite à la déclaration d'intention d'aliéner portant sur les parcelles :

- AR 185 d'une superficie de 262 m² comportant une grange vendue 19 000 € par Mr Gérard BRESLE au profit de Mr Gérard COSTE,
- AR 179 d'une superficie de 87 m² vendue 100 € par Mme BEC Marie Armande au profit de Mr Gérard COSTE.

Institution de la Participation pour assainissement collectif (PAC)

Suite à la suppression de la Participation au Raccordement à l'Egout (PRE) à compter du 1^{er} juillet 2012, la Participation pour le financement de l'Assainissement Collectif (PAC) a été instaurée pour financer le réseau public de collecte et a été maintenue à 600 €. La participation sera exigible à compter du raccordement effectif de la construction.

Tarifs des H.L.L. saison 2013

Le Conseil Municipal fixe les tarifs des habitations légères de loisirs (H.L.L.) pour la saison 2013 :

- du 06 avril au 29 juin 2013
et du 31 août au 05 octobre : 300,00 € T.T.C.
- du 29 juin au 31 août 2013 : 420,00 € T.T.C.

Les remises sont maintenues :

- 10% sur la deuxième semaine de location consécutive,
- 15% à partir de la troisième semaine de location consécutive.

Les tarifs à la nuit à 60 € et longue durée à 160 € par semaine sont également conservés.

Les cautions sont augmentées en cas de ménage non fait à 80 € et de 200 € en cas de dégradations.

Reprise en régie du service de collecte des ordures ménagères

Le Conseil Municipal donne son accord pour proposer la reprise en régie par le SICTOM de Pontaumur/Pontgibaud du service de collecte des ordures ménagères à partir du 1^{er} janvier 2014.

Travaux d'éclairage public secteur IV30 : fonds de concours de Manzat-Communauté

Le Conseil Municipal approuve la proposition de Manzat-Communauté pour un fonds de concours de 14 636 € au titre des travaux d'éclairage public sur la RD 62 secteur de l'IV 30.

Subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle au Comité de Jumelage, pour l'achat d'un cadeau destiné aux délégations espagnole et allemande : 165 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30